

LA PLAINE COALA

Perwez - 2025

BROCHURE D'INFORMATIONS DESTINÉE AUX PARENTS



Ecl. resp.: Emilie VANDEPLAS - COALA asbl - rue du Rivage, 10 - 1300 Wavre

Avec le soutien de



BIENVENUE

Chers parents,

Ça y est nous sommes déjà le 15 mars et il est donc temps de penser à l'été et aux activités que vos enfants vont réaliser mais surtout aux aventures qu'ils vont y vivre !

Cet été, nous accueillerons vos enfants âgés de 2,5 à 12 ans durant 4 semaines au Far West.

1. Du 7 au 11 juillet : « Au cœur des grandes plaines »
2. Du 14 au 18 juillet : « C'est la pagaille au Saloon ! »
3. Du 22 au 25 juillet (jours) : « Wanted : bandits en cavale ! »
4. Du 28 juillet au 1^{er} août « La ruée vers l'or »

Nos animateur-rices passionné.es sont déjà sur le qui-vive pour préparer un beau programme d'activités magiques, amusantes, joyales, intrigantes, créatives, actives... à vos enfants.

C'est ce que l'équipe de Coala, composée d'animateur-rices professionnel·les, breveté·es, expérimenté·es ou en formation, essaie de réaliser chaque année maintenant. Au passage, je remercie toutes celles et ceux qui ont œuvré pour proposer de si belles vacances à vos enfants ces dernières années et je les remercie déjà pour celles à venir !

Quelques idées des activités déjà prévues au programme :

- Lancer de lasso ;
- Duels entre cow-boys ;
- Tournois de tir à l'arc ;
- Notre habituelle journée Woops'olympics avec plusieurs structures gonflables ;
- Des décors, costumes et personnages afin d'emmener les enfants dans ce thème ;
- Des activités préparées et pensées par une équipe d'animation de plus en plus perwézienne ;
- Une fin de plaine haute en couleur le vendredi 1^{er} août ;
- Et comme d'habitude : des sourires, des rires, de l'amusement en sécurité, de la bienveillance et le plaisir de se retrouver.

Comme chaque année, vous avez quelques missions à remplir pour que nous puissions accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles :

- Compléter et renvoyer la **fiche médicale** de votre/vos enfant.s pour le 1^{er} juillet au plus tard à sgadmin@coala.be.
N'oubliez pas que c'est un gain de temps pour vous et que cela nous permet de préparer dans les meilleures conditions possibles l'arrivée de chaque enfant.
- **Marquer les affaires** de votre/vos enfant.s afin de permettre aux équipes de ne pas perdre trop de temps à rechercher tel ou tel objet. Tellement plus facile et quel gain de temps !

- **Communiquer** : n'hésitez pas à venir vers nous avant, pendant ou après la plaine pour nous signaler ou demander quelque chose. Nos équipes sont toujours disponibles et ouvertes.

Encore une fois merci à vous pour cette collaboration !

Les enfants seront toujours répartis en groupe d'âge :

- **Groupe 1 - les mauves : enfants d'accueil et de M1**
- **Groupe 2 - les verts : enfants de M2 et M3**
- **Groupe 3 - les bleus : enfants de P1 et P2**
- **Groupe 4 - les jaunes : enfants de P3 et P4**
- **Groupe 5 - les rouges : enfants de P5 et P6**

Être répartis par âge ne veut pas dire n'être qu'avec des enfants de cet âge, les groupes sont parfois rassemblés pour vivre l'une ou l'autre activité ensemble afin de pouvoir expérimenter d'autres de nos valeurs notamment l'entraide inter-âges. Lors des temps de vie, les enfants pourront également se retrouver ensemble.

Encore une fois notre équipe d'animateur-rices qui s'étoffe d'année en année a pris du temps (WE et journées de préparation) afin d'organiser au mieux ces semaines animées. Nous sommes impatient·es de vivre toutes ces animations ensemble et d'apporter de la bonne humeur au cœur des vacances d'été à Perwez.

A très vite pour de nouvelles aventures !

Pour l'équipe Coala,

Emilie



INFOS UTILES



La plaine se déroule **du 7 juillet au 1^{er} août 2025**, du lundi au vendredi de **9h30 à 16h00**.

Un accueil est assuré dès **7h30** et jusqu'à **18h00**.



La plaine se déroule dans les locaux de l'**école communale de Perwez** située rue Emile de Brabant, 45 à 1360 Perwez



La plaine accueille les enfants et les jeunes de **2,5 à 12 ans**.



Pour nous joindre : **0476 96 84 17** (Emilie, coordinatrice)
Une ligne fixe est accessible au 010 22 44 49
Une adresse mail vous est réservée : **perwez@coala.be**



Prix fixé, par enfant, à 45€ / semaine tout compris (55 € / semaine pour les non-Perweziens).



Inscriptions sur **coala.be** (onglet ANIMATIONS / Vacances / Plaines)

UNE JOURNÉE-TYPE...

7h30 à 9h00 : Arrivée de votre enfant à l'accueil

9h00 à 9h30 : Arrivée de votre enfant à la plaine

9h30-10h00 : Brise-glace (temps dynamique) et mise en route des activités.
Vie de groupe.

10h00-12h00 : Activités du matin (généralement en groupes d'âge)

12h00-13h30 : Hygiène, repas, temps libre et/ou sieste

13h30-15h45 : Activités de l'après-midi (par groupes d'âge ou en temps « aventure collective »)

15h45-16h00 : Temps de retour sur la journée. Evaluation et vie de groupe.

16h00-18h00 : Accueil du soir

EN PRATIQUE

BIENVENUE AUX ENFANTS

Le 1^{er} jour de votre arrivée : présentez-vous auprès de la coordinatrice présente pour s'assurer que le dossier de votre enfant soit bien complet et en ordre (fiche santé complétée).

LE MATIN EN GÉNÉRAL

Conduisez votre enfant (pour 9h-9h30) jusqu'à la table d'accueil. Signalez-vous auprès de la personne de permanence. N'hésitez pas à signaler toute information que vous jugez importante à nous communiquer. C'est aussi l'occasion de s'assurer de la ou des personnes (voir liste sur la fiche d'inscription) qui peuvent venir reprendre l'enfant en fin de journée. Une carte d'identité pourra être demandée à cette (ces) personne(s) lors des premiers contacts. Une fois cela fait, invitez ou accompagnez les enfants à déposer leurs affaires dans le bac couleur de leur groupe (celle-ci sera attribuée en début de semaine aux enfants en fonction de leur âge).

LE SOIR EN GÉNÉRAL

Reprenez votre enfant (16h). Signalez-vous à la personne référente.

VÊTEMENTS ET AFFAIRES PRÉCIEUSES

Les activités proposées sont nombreuses et variées... et peuvent entraîner des dégâts ou des taches accidentelles. Nous vous recommandons donc :

- de faire en sorte que votre enfant porte des vêtements adaptés aux activités dans lesquels il se sente à l'aise.
- de ne pas munir votre enfant de vêtements de grande valeur, ni d'affaires précieuses.
- d'être attentifs à la météo pour choisir les vêtements de vos enfants.

« Il n'y a pas de mauvais temps, juste des mauvais vêtements (vêtements non adaptés). »

Notez, que tout équipement marqué sera plus facilement retrouvé en cas de perte.

Sachez déjà que nous installerons une table des objets perdus, n'hésitez pas à aller y faire un tour avant la fin de la semaine.

ATTESTATIONS

Les attestations fiscales vous sont envoyées par voie électronique (mail) dans le courant du mois de mai de l'année qui suit l'activité. Si vous souhaitez un autre moyen d'envoi, merci de nous le signaler rapidement. Les attestations « mutuelle » ou autres sont complétées sur place par le coordinateur et sont disponibles à la table d'accueil dès le vendredi après-midi à condition que vous ayez remis un exemplaire marqué au nom de votre enfant pour le jeudi soir au plus tard.

PRATICO-PRATIQUE

Dans le sac de votre enfant (de préférence un sac à dos), veillez tous les jours à placer :

- Une collation de 10 heures
- Un pique-nique pour le midi, dans une **boîte séparée des collations** car il sera placé au **frigo!**
- Une collation pour le goûter
- Une gourde d'eau (qui, une fois vide, pourra être remplie à volonté sur place)
- Un chapeau ou une casquette
- De la crème solaire
- Une tenue de rechange placée dans un sac en plastique dans le sac à dos (pour ceux qui en ont besoin)
- Des bottes mises dans un sac et une veste de pluie si le temps se dégrade.

MERCI DE MARQUER TOUTES LES AFFAIRES DE VOTRE ENFANT (sac + contenu) DE SON NOM afin de limiter les pertes !

... et pour les petits loulous concernés :

- Doudou si nécessaire
- Tutte, couverture et petit coussin (pour les enfants qui font la sieste)
- Langes et produits de change selon vos habitudes (pour les enfants qui portent des langes)

Nous vous invitons à vérifier ce sac chaque jour, des communications importantes y sont parfois placées.



PLAINES DE VACANCES COALA PROJET D'ACCUEIL DE PERWEZ

PROJET PÉDAGOGIQUE

Ce projet est lié au projet pédagogique global de l'asbl COALA consultable, notamment, sur notre site www.coala.be. Il s'articule logiquement autour des valeurs défendues par COALA : le respect, l'autonomie, la découverte, la citoyenneté, la coopération, la bienveillance et en priorité celles de l'amusement, la créativité et l'action (Le RECREACTIF)

- » **L'amusement (Recréatif)** : Tout enfant, tout jeune a besoin de souffler, de se reposer, de jeter un regard différent pour mieux profiter de ses apprentissages. Le secteur extrascolaire est un espace-temps pour cela. Les activités de loisirs doivent dès lors préserver ce côté récréatif.
- » **La créativité (Créatif)** : Place à l'imaginaire que nous mettons en avant pour et avec chaque enfant, chaque jeune tant dans les activités de création manuelle que les temps de réflexion autour de l'environnement ou de conception de formation. C'est la garantie de son épanouissement... pourtant si peu valorisée dans son apprentissage de la vie.
- » **L'action (Actif)** : L'enfant, le jeune en tant qu'acteur de ses loisirs. Il est capable d'émettre des choix et peut donc prendre une part active à un projet dont il devient lui-même l'investigateur. Poser des choix est une étape importante à tout projet y compris le projet général de vie du futur adulte. Il-elle est au centre de l'animation, écouté dans ses attentes et invité à prendre des responsabilités.

Pour COALA, l'enfant :

- est une personne à part entière, il n'est pas un mini-adulte mais l'adulte de demain ;
- a besoin de jouer et aussi de prendre le temps, d'être accueilli et sécurisé, d'être reconnu et valorisé ;
- gagne à évoluer au sein d'un groupe ;
- a droit à vivre des vacances lui permettant de s'évader du cadre habituel auquel il est soumis tout au long de l'année : au niveau de l'infrastructure, du rythme et des activités, de son temps libre.

Pour COALA, une plaine de vacances :

- est un lieu où l'on propose du temps et de l'espace aux jeunes pour passer du rêve au projet, de la parole à l'action, de l'individuel au collectif ;
- est un lieu d'éducation à part entière ;
- est un espace-temps durant lequel l'enfant, le jeune peut également se réaliser pleinement dans le respect des autres et de lui-même ;
- est un service aux enfants prioritairement ;
- est un lieu, pour les animateurs, d'apprentissages de la citoyenneté, de la responsabilité, de la participation et de la solidarité ;
- est un lieu où on est attentif au rythme de chacun ;
- s'organise autour d'un projet thématique qui emmène l'enfant dans une aventure extra-ordinaire
- propose aux enfants des temps de midi réfléchi avec différents lieux, le respect du rythme de l'enfant, le respect du rythme de l'animateur.

Pour COALA, l'équipe d'animation :

- est polyvalente dans les compétences et les savoirs de ses membres ;
- prend des temps conviviaux pour créer du lien ;
- a besoin de temps de préparation en équipe ;
- est capable de prendre du recul par rapport à son action, la formation individuelle nourrissant cette réflexion ;
- privilégie la réflexion, l'autonomie des enfants et des jeunes ;
- est actrice de l'éducation ;
- vit et fait vivre des temps de vie conviviaux, bienveillants, en bonne complicité et respectant le rythme de chacun.

C'est pourquoi COALA souhaite au sein de ses plaines de vacances :

Proposer des temps collectifs

- en invitant les enfants à vivre un projet commun
- en favorisant la coopération
- en portant une attention particulière au démarrage de la journée

Privilégier l'aspect récréatif :

- en favorisant l'amusement
- en organisant des temps et des lieux de convivialité
- en se souciant du rythme vécu par les enfants et animateurs
- en laissant de la place au temps libre dans un cadre sécurisant et sécurisé
- en investissant, autant que possible, les espaces extérieurs

Privilégier l'aspect créatif :

- en mettant du matériel et des espaces d'animation variés et renouvelés à disposition
- en proposant des ateliers innovants et attractifs
- en trouvant des alternatives éco-responsables lors de la création de nos activités

Privilégier l'aspect actif :

- en donnant la possibilité de faire des choix réels ;
- en instaurant des temps d'échange afin de pouvoir communiquer sur la vie du groupe et les projets futurs, notamment par des temps d'évaluation avec les enfants
- en défendant les activités extérieures : physiques, créatives, découvertes, ...
"Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des mauvais vêtements"
- en favorisant la participation plutôt que la consommation
- en vivant des aventures dont les enfants seront les acteurs principaux

Vivre des projets thématiques :

- en construisant avec les équipes des projets d'animation
- en favorisant l'engagement de tous
- en insistant sur le décorum, en proposant aux animateurs et aux enfants une collection de costumes et d'accessoires divers et variés
- en créant des personnages qui emmènent les enfants dans un monde imaginaire

Cultiver l'ouverture à l'autre :

- en restant attentif à la diversité et à l'hétérogénéité ;
 - les enfants sont accueillis quels que soient les croyances et choix de leur milieu de vie habituel
 - une zone spécifique dans notre fiche santé permet aux responsables de communiquer toute info jugée pertinente pour un accueil respectueux de l'enfant
- en se donnant les moyens, selon nos possibilités, d'accueillir le jeune à besoins spécifiques
- en proposant des activités qui favorisent la connaissance de l'autre et la coopération

Garantir un cadre sécurisant et sécurisé :

- en constituant des équipes qualifiées et investies
- en renforçant les normes d'encadrement en fonction de la réalité du terrain
- en occupant des lieux d'accueil adaptés

Développer l'esprit vacances :

- en respectant le rythme de l'enfant (proposer une arrivée progressive, temps de midi réfléchis...)
- en mettant l'attention sur le rythme des enfants et celui des animateurs
- en modifiant l'infrastructure et en apportant de l'importance au décorum notamment en adaptant les lieux aux besoins « récréatifs » de l'enfant

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Ce R.O.I. est spécifique aux plaines de vacances COALA - Perwez, il complète le R.O.I. de l'asbl.

Il est lui-même complété par une charte de vie commune construite avec les enfants et les animateurs au début de chaque centre de vacances.

Le R.O.I. de l'asbl ainsi que son projet pédagogique sont disponibles sur simple demande et consultables sur www.coala.be
Les centres de vacances COALA sont ouverts à tous, membres ou non de l'asbl.

Public, heures d'arrivée et de départ

Les plaines de vacances COALA sont ouvertes à tous les enfants de 2,5 à 12 ans.

Des groupes d'âge sont constitués. Lorsque c'est le cas, la place de votre enfant est précisée dans le dossier spécifique. Pour toute demande particulière, contactez-nous pour le bon accueil de chaque enfant.

Un accueil est organisé avant et après les animations proprement dites dès 7h30 et jusque 18h. Les heures d'animation vous sont confirmées sur notre site, dans nos flyers promotionnels et dans ce dossier spécifique à chaque plaine, envoyé par courriel une semaine au plus tard avant le début de l'activité. Si vous ne l'avez pas reçu, le secrétariat de COALA est disponible chaque jour de 9h à 15h (inscriptions@coala.be ou 010 22 44 49).

Projet d'animation

Au sein de chaque centre de vacances, l'enfant est invité à vivre un projet d'animation thématique. Le projet s'achève par un aboutissement pour l'enfant.

Le thème est le fil conducteur qui « emballer » les animations, mettant l'enfant dans un univers spécifique durant ses vacances.

Il est souhaitable d'inscrire son enfant pour une semaine afin de vivre la globalité du projet et donner du sens aux animations. Il serait en effet regrettable qu'un enfant ne vive pas ou que l'aboutissement. C'est pourquoi nous préconisons l'inscription à la semaine.

Il est néanmoins possible d'inscrire son enfant à la journée. Le prix est indiqué dans les renseignements préalables.

Equipe d'animation

Le projet de chaque centre de vacances est de la responsabilité d'une équipe d'animation accompagnée par 1 ou 2 coordinateur(s). Elle est composée de permanents et de bénévoles. Ils sont motivés et préparent minutieusement les vacances des enfants. Nous avons une base d'animateurs volontaires récurrents qui nous contactent ou que nous contactons pour animer les plaines. COALA étant aussi un organisme de formation habilité, des animateurs en stage sont également présents.

Les noms et coordonnées du/des coordinateur(s) sont communiqués dans le dossier accompagnant la demande d'inscription.

Les animateurs COALA sont majoritairement en formation ou brevetés dans le cadre du Décret Centres de vacances. Leur formation et leur brevet sont reconnus par la Communauté française. Ils sont au nombre d'1 animateur au moins par 8 enfants.

Préparation et évaluation

Le coordinateur organise ses réunions d'équipes. Il y en a minimum deux avant la plaine pour la prise de contact, l'appropriation du projet d'accueil, l'organisation de l'équipe, l'appropriation et la thématisation des lieux et la préparation du projet d'animation.

Tous les jours ou presque, pendant la plaine, des réunions sont prévues pour la régulation de la semaine.

Une réunion d'évaluation après chaque semaine est également organisée.

Les évaluations sont régulières au sein de nos plaines. Quelles soient centrées sur les individus, le groupe, l'équipe, les activités ou la mise en place de celles-ci. Des temps spécifiques sont prévus en équipe mais aussi avec les enfants.

Les infrastructures

La plupart de nos lieux d'accueil pour les enfants en plaine sont des écoles avec lesquelles nous avons un partenariat. Le défi pour les équipes d'animation est donc de prendre possession du lieu pour en faire un espace de vacances, thématique. L'équipe veille également à aménager les espaces intérieurs et extérieurs en pensant : sécurité, accessibilité, créativité, confort, ...en lien avec les besoins des enfants et l'esprit VACANCES !

Dossier complet

Un dossier complet est communiqué sur simple demande. Il comprend notamment :

- Les horaires et lieux d'animations
- La liste des objets et vêtements à emporter

- L'adresse et N° de téléphone du Centre pour les appels urgents uniquement
- Les coordonnées du ou des coordinateurs présents sur place
- Le projet pédagogique du centre de vacances (Plaine et/ou Séjour)
- Le présent R.O.I.

Inscriptions

L'asbl COALA est l'organisateur des centres de vacances. Son secrétariat général est situé au 10, rue du Rivage à 1300 Wavre. C'est là que sont centralisées les informations logistiques et où sont enregistrées les inscriptions.

1. Les inscriptions se font via notre site coala.be et/ou via un espace appelé « MyCoala ». Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique ou numérique, nous vous invitons à nous contacter au 010/22 44 49 afin que nous vous aidions dans la démarche d'inscription.
2. Une inscription est complète dès réception par COALA :
 - de l'inscription en ligne
 - du paiement
 - de la fiche santé complétée
 Les informations à caractère personnel sont demandées par Coala dans le cadre de la gestion de ses projets d'animations. La loi du 8-12-92 accorde un droit d'accès et de rectification de ces données aux parents. L'inscription est maintenue durant un délai de 1 semaine maximum, sauf avis contraire mentionné dans le courrier. A défaut de réception des 3 éléments repris ci-dessus dans ces délais, l'inscription n'est plus prioritaire pour laisser la place à une autre demande.
3. Sauf arrangement contraire, le paiement doit être fait dans les 3 jours suivant l'inscription. Le paiement en liquide n'est pas possible.

P.A.F. et réductions

La participation aux frais de chaque centre de vacances est précisée dans le fascicule de promotion et dans le dossier complet communiqué. Elle comprend tous les frais sur place (logicaux, animations, assurances...), à l'exception des activités «extra» et des temps d'accueil (sauf forfait).

En cas de problème quant au montant de la participation, nous invitons les parents à prendre contact avec le secrétariat général (010/22 44 49) afin de réfléchir ensemble aux alternatives envisageables. Ce montant ne doit pas être un frein à la participation aux vacances COALA.

Désistement

Sur base d'un certificat médical, le montant de la participation versée est remboursable proportionnellement aux journées d'absence avec une retenue forfaitaire minimale de 20% pour frais administratifs excepté signification contraire dans le dossier/contrat.

En cas de désistement plus d'un mois avant le début de l'activité, il est possible d'obtenir un remboursement, avec une retenue forfaitaire minimale de 10% sans justificatif. Merci d'envoyer votre demande de remboursement à facturation@coala.be

Argent de poche

En plaine, ceci n'est envisageable, dans des normes respectables, qu'en cas d'excursion, ce qui n'est pas une priorité de chaque projet d'animation.

L'argent de poche peut être confié au coordinateur en début de vacances. Si ce n'est pas le cas, l'enfant est responsable de son argent. Le montant est laissé à l'appréciation des parents. Nous pensons que cela contribue à la responsabilisation et à l'autonomie des enfants.

Responsabilités et assurances

Durant les activités Coala, les participants sont couverts en accidents corporels et en responsabilité civile.

Notre assurance couvre les accidents ou dégâts que votre enfant occasionnerait à un tiers pendant l'activité.

Notre assurance prend en charge les frais médicaux et autres, dus à un accident survenu pendant l'activité.

Ces frais sont couverts pendant et après l'activité.

Néanmoins, une franchise de 175 € reste toujours à votre charge.

En cas d'accident les parents seront avertis en priorité. Le coordinateur fera le nécessaire pour que tout se passe au mieux. Il rédigera les formulaires d'assurance et un dossier sera introduit auprès de notre compagnie.

Si les parents sont couverts pour leur enfant par un contrat de type « Europe Assistance », nous leur demandons de nous en communiquer les coordonnées. Nous avons également besoin du nom de la compagnie et du N° de contrat de leur éventuelle assurance RC Vie privée.

Notre assureur : SRL Assurope - Chaussée de Namur, 78 - 1315 Incourt

Notre assurance intervient, bien sûr, en complément du remboursement de votre mutuelle.

Le suivi des démarches se fera par le secrétariat général de COALA.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le 010 22 44 49.

Transport

Nous pensons que les parents apprécient de voir le lieu où vos enfants passeront vos leurs vacances. C'est pourquoi ceux-ci doivent être amenés et recherchés sur place (Un plan d'accès est inclus dans le dossier envoyé). Dans le cadre de certaines animations extraordinaires (excursions, ...), le groupe peut emprunter les transports en commun sous la responsabilité des animateurs.

Un enfant peut également être transporté par un animateur dans une voiture personnelle ou professionnelle dans des cas exceptionnels : conduite chez un médecin, transfert vers une gare...

Documentation-Informations

A disposition, chez les permanents de COALA, se trouvent de nombreux dossiers et photos de nos animations précédentes. Nous vous invitons à nous contacter ou à nous rencontrer.

Vie quotidienne

Dans l'intérêt de chacun et du groupe, chaque participant doit être apte à vivre les différentes activités annoncées. Le cas échéant, nous vous invitons à prendre contact avec notre secrétariat général pour envisager la situation spécifique de votre enfant.

Tous doivent être disposés à vivre une expérience d'amitié, d'entraide et de respect mutuel avec les contraintes et surtout les richesses que cela implique, notamment :

- La participation active : vaisselle et ordre sont de la responsabilité des participants (enfants et animateurs). Les enfants sont acteurs de certaines décisions (ateliers, orientation d'un jeu, choix d'activité, charte de vie commune, conseil des enfants ...)
- Le respect de chacun
- La vie inter-âges : les centres de vacances accueillent de grandes tranches d'âge. Sans éliminer les moments entre enfants de même âge, nous pensons que chaque enfant peut grandir au contact de l'autre. En plaine, des activités inter-âges sont organisées même si des groupes plus formels sont mis sur pied en fonction de l'âge, des compétences et des envies de chacun.
- L'imaginaire au quotidien : nos animateurs ont le chic pour se transformer et modifier tout espace afin qu'au sein de leurs animations, les enfants puissent donner libre cours à leur imagination.

Soucieux de prendre en compte le rythme de chacun, une attention particulière y est portée :

- Propositions d'activités en groupe d'âges et/ou en petits groupes
- Temps libres (extérieurs ou intérieurs) mis en place : choix de s'occuper librement ou de participer à l'activité proposée par un animateur.
- Réaménagement du planning prévu par l'équipe si nécessaire.

Un temps de démarrage et de clôture avec le groupe est prévu les matins et soirs.

Par sécurité et dans l'optique d'une vie saine, nos centres de vacances sont non-fumeurs pour les participants.

Pour terminer

- S'il suit un traitement médical, l'enfant doit avoir les médicaments nécessaires et leur mode d'emploi. Ceci est à préciser dans la fiche Santé de l'enfant. Une copie de la prescription médicale est nécessaire pour qu'un animateur puisse donner un médicament à un enfant.
- Les visites sont interdites pour des raisons évidentes d'organisation et de bonne ambiance dans le groupe.
- L'utilisation du GSM sera limitée au minimum nécessaire afin de laisser la place aux activités vécues.
- Merci de ne contacter l'équipe d'animation qu'en cas d'urgence.
- Les centres de vacances COALA sont agréés par l'ONE dans le cadre du Décret Centres de vacances.
- Certaines mutuelles interviennent dans le coût de ce type de vacances. Renseignez-vous ! Nous pouvons vous fournir une attestation de participation sur simple demande.
- COALA délivre automatiquement une attestation fiscale. Celle-ci est délivrée entre le 1^{er} avril et le 15 juin pour les activités de l'année civile précédente.

Bonnes vacances...

Organisation de jeunesse pluraliste active dans le secteur ATL-extrascolaire au sens large, COALA prône des animations récréatives (récréatives, créatives et actives) dans un cadre bienveillant.

Outre l'organisation d'animations et de formations, COALA défend la place de l'enfant au sein du secteur de la jeunesse.

Secrétariat Général (siège social)

Rue du Rivage, 10
1300 Wavre

010 22 44 49 - info@coala.be

Antenne Perwez

0476 968 417

perwez@coala.be



Avec le soutien de



COALA.BE